

Règlements de la Corporation Municipale
de Saint-Dominique

Province de Québec
MRC des Maskoutains
Municipalité de Saint-Dominique

**RÈGLEMENT 2023-397 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-367 CONCERNANT
L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA
MUNICIPALITÉ**

CHAPITRE 1

**SERVICE D'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES – AJOUT À
L'ARTICLE 2.7 MATIÈRES NON ADMISSIBLES**

2.7 MATIÈRES NON ADMISSIBLES

2.7.12 Tout produit visé par le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (c.Q-2, r.40.1).

CHAPITRE 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Hugo Mc Dermott
Maire

Christine Massé
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis de motion et présentation :
Adoption du règlement :
Avis public d'adoption :

6 juin 2023
4 juillet 2023
5 juillet 2023